

PRIORITÉS		TRANSFORMATIONS SOUHAITÉES	ACTIONS	DESCRIPTIONS
E ENFANT				
FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF			
Habilités de communication orale et écrite	Développer les capacités des enfants à communiquer selon leur âge.	E L'enfant est capable de se faire comprendre par un adulte.	Ateliers de Stimulation du langage	<ul style="list-style-type: none"> Les parents reçoivent des outils pour stimuler eux-mêmes leur enfant en attendant l'accès aux services. Les parents peuvent s'informer par divers moyens (ateliers sur les stratégies de stimulation du langage et les signes qu'un enfant a besoin de consultation en orthophonie). Après les interventions de l'orthophoniste, le parent reçoit des outils de stimulation pour son enfant.
FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF			
Compétences sociales et affectives	Renforcer les capacités des enfants à entrer en relation avec les pairs et les adultes en fonction de leur âge.	C Les acteurs de la communauté offrent des occasions de stimulation variées pour les familles avec de jeunes enfants.	Les Rendez-vous de Galette à Saint-Joachim Prêts de livres et accès aux livres	Par le travail de concertation à l'échelle de la MRC, les partenaires pourront offrir davantage d'occasions de stimulation du langage pour les enfants de familles isolées vivant en milieu rural. Augmenter l'accès aux livres pour les familles vulnérables permet d'offrir une plus grande variété d'occasions de stimulation des habiletés de communication orale et écrite chez les jeunes enfants.
FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF			
Compétences sociales et affectives	Renforcer les capacités des enfants à entrer en relation avec les pairs et les adultes en fonction de leur âge.	F Le parent s'engage dans le développement des habiletés sociales de son enfant.	Ateliers de cuisine parent-enfants	<ul style="list-style-type: none"> La cuisine est un terrain favorable aux apprentissages sociaux pour les enfants : partage, attendre son tour... Intégration progressive des nouvelles familles par des groupes Passe-Partout vers la vie de l'Espace Familles : le parent s'engage dans la socialisation de son enfant.
F FAMILLE				
FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF			
Attitudes parentales	Accroître le sentiment de compétence et l'estime de soi des parents.	F Le parent renforce son réseau social de soutien.	Accompagnement des familles et des réseaux de soutien Espace Familles	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement des familles vivant en contexte de défavorisation par une intervenante qui agit comme courroie de transmission vers les ressources du milieu. Une approche d'intervention dans le non-jugement et l'accueil. Espace Familles est un milieu de vie ouvert, accueillant pour les familles et les partenaires des enfants de 0 à 5 ans de la communauté. Ouvert 21 heures par semaine, les familles y brisent l'isolement, socialisent et se développent dans un milieu sécuritaire adapté.
FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF			
Mobilisation à l'égard de la petite enfance	Renforcer le partenariat et l'engagement intersectoriel autour de la petite enfance sur tout le territoire.	E L'enfant participe aux activités du milieu adaptées à son âge.	Activités communautaires pour les enfants du territoire	La tenue d'activités familiales, adaptées aux jeunes enfants, dans les municipalités rurales favorise la participation de l'enfant aux activités du milieu puisque ces activités sont organisées à proximité de son lieu de résidence.
FACTEUR DE PROTECTION	OBJECTIF			
Mobilisation à l'égard de la petite enfance	Renforcer le partenariat et l'engagement intersectoriel autour de la petite enfance sur tout le territoire.	C Les partenaires intersectoriels adoptent une approche commune dans l'accompagnement des familles.	Approche commune au niveau de l'attachement	Être formés en matière d'attachement permettra aux partenaires de mieux se situer et de soutenir les parents dans leurs actions afin que ces derniers développent de meilleurs liens d'attachement avec leurs enfants, ayant une meilleure estime d'eux-mêmes.